

# NÉGOCIATION SANS EXCLUSIVE NI PRÉALABLE...

La situation économique française est extrêmement grave.

Déjà la misère s'installe dans de nombreux foyers ouvriers.

Récession, chômage, restrictions... reviennent trop souvent à la première page des quotidiens.

L'inquiétude grandit dans la classe ouvrière. Elle ne doit pas aboutir à la lassitude et ouvrir la porte à l'aventure. Déjà trop nombreux sont ceux qui semblent avoir la nostalgie d'un «*Pouvoir intelligent et fort*».

Personne ne nie qu'au centre de nos difficultés se trouve le problème algérien.

Il faut absolument trouver et - si besoin imposer - une solution à un conflit qui a déjà coûté trop de sang et de misère.

Nous sommes conscients que les conditions terriblement inhumaines de la lutte ne facilitent pas la recherche d'une solution.

Il nous paraît néanmoins réconfortant, qu'au milieu des passions déchaînées, il se soit trouvé, des deux côtés de la barricade, des hommes assez lucides et courageux pour condamner les excès d'où qu'ils viennent.

Terrorisme aveugle et tortures sont des méthodes qui dégradent ceux qui les emploient.

Rappelons que le vieux militant nationaliste algérien Messali Hadj n'a pas hésité à condamner l'emploi de telles méthodes.

Le moment semble venu d'envisager les moyens pratiques d'aboutir à une solution.

Il est clair que la seule façon de mettre fin à un conflit quel qu'il soit est d'abord l'ouverture de négociations entre les parties en vue de la recherche d'un compromis.

Il faut donc dès maintenant organiser une conférence de la table ronde au cours de laquelle les représentants du peuple algérien (par le canal notamment de ses organisations syndicales et politiques) discuteront avec les représentants du gouvernement français.

Disons tout de suite, qu'en ce qui nous concerne, la solution recherchée devrait répondre à deux préoccupations:

- Garantir la coexistence fraternelle des deux communautés ethniques qui composent la population d'Algérie. (Pas de Saint-Barnélemy Algérienne!).

- Assurer à l'Algérie de demain des structures démocratiques garantissant aux travailleurs algériens les libertés essentielles au premier rang desquelles nous plaçons la liberté syndicale, c'est-à-dire le droit pour les travailleurs algériens d'adhérer (ou de constituer) aux syndicats de leur choix.

Enfin quelle que soit la solution envisagée le peuple algérien devra être démocratiquement consulté.

Beaucoup parmi ceux qui, en France, s'affirment partisans de négocier n'ont pas nos préoccupations.

Seuls des syndicalistes libres - fidèles au véritable internationalisme ouvrier - c'est-à-dire solidaires des travailleurs algériens (et indépendants des Etats ou groupe d'Etats) peuvent sérieusement envisager l'avenir de l'Algérie sous l'angle du droit du peuple algérien à l'auto-détermination et de la défense des libertés.

C'est pourquoi notre Comité Confédéral National réuni à Saint-Brieuc, les 10 et 11 Mai, a réclamé une «*négociation sans exclusive ni préalable*». Notre C.C.N. a pris là une décision de la plus haute importance - 10 et 11 mai 1958, retenons bien cette date... Elle marquera dans l'histoire du mouvement ouvrier français.

**Alexandre HEBERT.**

-----

## **COMMUNIQUÉ DE L'UNION DES SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ALGÉRIENS**

*L'U.S.T.A. ayant pris connaissance de la résolution adoptée par le C.C.N. de la C.G.T.-F.O. de Saint-Brieuc, enregistre avec satisfaction la position qu'il a prise concernant l'Algérie.*

*Elle considère que le vote intervenu à la quasi-unanimité après un appel solennel de Robert BOTHEREAU, pour une solution pacifique et démocratique du conflit algérien, aura un retentissement profond parmi la classe ouvrière d'Algérie, de France et de tous les pays démocratiques.*

*L'U.S.T.A. remercie d'autant plus les camarades de Force-Ouvrière qu'elle a conscience des nombreuses difficultés d'ordre national ou international, rencontrées par les syndicalistes libres de France pour aboutir à une telle prise de position.*

*Cet acte courageux des syndicalistes français est la garantie pour l'avenir de relations harmonieuses entre la classe ouvrière de France et d'Algérie.*

*Le gouvernement français et les instancs. internationales ne pourront ignorer l'importance des décisions prises à Saint-Brieuc. L'U.S.T.A. considère que le fait que la solution qu'elle a toujours proposée ainsi que des militants F.O. pour résoudre le problème algérien soit devenue maintenant la thèse officielle de la C.G.T.-F.O. doit permettre d'aboutir rapidement à la cessation des hostilités.*

*Paris, le 12 Mai 1958,*

*Le Secrétaire Général:*

**A. BENSID.**

-----